

# Lettre d'information

Numéro 3/2020



## PLÉNIÈRE D'OCTOBRE 2020

Page 2

8-9 octobre 2020 - En raison de la détérioration des conditions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, la cérémonie consacrée au 30<sup>e</sup> anniversaire de la Commission de Venise a été reportée à une date ultérieure. La 124<sup>e</sup> session plénière s'est donc déroulée en ligne.

La Commission a adopté les projets d'avis sur les réformes constitutionnelles en cours en Islande et à Malte, sur le fonctionnement du système judiciaire en Géorgie et en Ukraine, sur les barreaux en Turquie, sur la liberté de réunion au Kosovo et la liberté de religion en Ouzbékistan.

## EVENEMENTS RECENTS

Page 3

Brève description de certains événements récents dans les domaines d'action suivants:

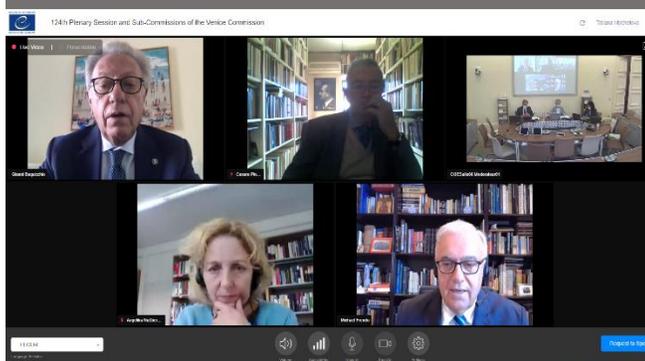
- assistance constitutionnelle;
- élections, référendums et partis politiques;
- justice constitutionnelle;
- politiques de voisinage.

## TRAVAUX EN COURS

Page 4

Que fait la Commission ces jours-ci ?

Informations sur les avis, études et événements en préparation et plus encore !



## 124e SESSION PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION DE VENISE

### DÉCISIONS PRINCIPALES

Strasbourg/ Paris, 8-9 octobre 2020 - En raison de l'aggravation des conditions sanitaires liées à la pandémie COVID-19, la cérémonie consacrée au 30e anniversaire de la Commission de Venise a été reportée à une date ultérieure. La 124ème session plénière s'est déroulée en ligne, gérée depuis le Bureau du Conseil de l'Europe à Paris.

Lors de la session plénière d'octobre 2020, la Commission a adopté les projets d'avis sur :

- les réformes constitutionnelles prévues en [Islande](#) et à [Malte](#),
- le fonctionnement du système judiciaire en [Géorgie](#) et en [Ukraine](#),
- les barreaux en [Turquie](#),
- la liberté de réunion au [Kosovo](#) et la liberté de religion en [Ouzbékistan](#).

En outre, la Commission a adopté les projets de rapports sur

- [la responsabilité pénale pour les appels pacifiques à un changement constitutionnel radical](#),
- [les mesures prises dans les États membres de l'UE à la suite de la crise du Covid-19](#) et
- [le règlement des différends électoraux](#).

Les [lignes directrices révisées sur les référendums](#) et [le rapport sur la loi électorale et l'administration électorale en Europe](#) étaient également à l'ordre du jour.

La Commission a également entériné trois avis conjoints urgents émis entre les sessions plénières de juin et d'octobre par la Commission de Venise et l'OSCE/BIDDH sur :

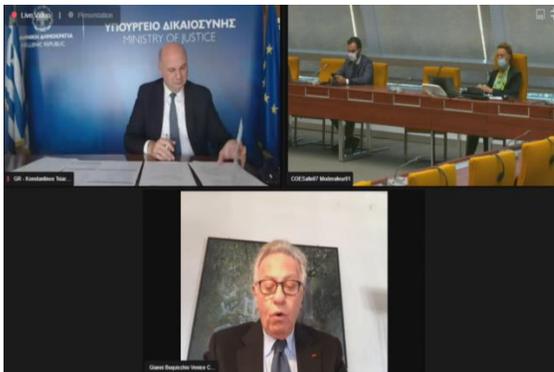
- [le projet de loi n° 263 modifiant le Code électoral, le Code des contravention et le Code des services de médias audiovisuels - République de Moldova](#) ;
- [le projet de loi sur l'élection des députés du parlement et des conseillers locaux - Monténégro](#) ;
- [le projet de loi 3612 sur la démocratie par un référendum pan-ukrainien](#).

La Commission a demandé à son Président de faire [une déclaration publique](#) en soutien de la continuité de l'institution du Commissaire des Droits de l'Homme de la Pologne sur la base des « Principes de Venise » relatifs à la protection et la promotion de l'institution du Médiateur.

[Toutes les décisions de la session plénière d'octobre 2020](#)

## EVENEMENTS RECENTS

## Assistance constitutionnelle



## Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres de la Justice

09/11/2020

Le Président de la Commission M. Gianni Buquicchio a participé à la Conférence en ligne des Ministres de la Justice des États membres du Conseil de l'Europe, organisée par la Présidence grecque du Conseil de l'Europe, sur le thème suivant : « Indépendance de la justice et État de droit ». [Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

## Elections, référendums et partis politiques



## «Droit électoral et administration des élections en Europe - Défis récurrents et bonnes pratiques» - 17e Conférence européenne des administrations électorales - 12-13/11/2020

La Commission de Venise du Conseil de l'Europe a organisé la 17e Conférence EMBS en ligne, depuis le siège du Conseil de l'Europe. Des représentants des administrations électorales des États membres de la Commission de Venise, à savoir d'Europe et des Amériques entre autres ont participé à la conférence, cette fois-ci ouvert au public.

## Justice constitutionnelle



## Association des Cours Constitutionnelles Asiatiques – Conférence - 23- 25/09/2020

La Commission de Venise a participé à une vidéoconférence de l'Association des Cours Constitutionnelles Asiatiques (AACC) "Liberté d'expression : l'expérience des membres de l'AACC", organisée par le Secrétariat à la recherche et au développement créé par l'AACC (AACC SRD).

[Site-web d'AACC SRDC](#)

## Politiques de voisinage



## VERS UNE ADMINISTRATION ORIENTÉE VERS LES USAGERS - 11e UniDem Med – webinaire - 13-15/10/2020

La Commission, en coopération avec le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration Publique du Maroc, a organisé le 11ème Séminaire Régional UniDem Med en ligne. Il a rassemblé une 60-e d'experts internationaux et de hauts fonctionnaires publics de 6 pays partenaires du sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine \* et Tunisie), dans le but d'échanger des bonnes pratiques. [Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

## Travaux en cours

La charge de travail de la Commission a augmenté au cours des derniers mois. De plus en plus d'avis urgents sont émis entre les sessions.

- [Avis et études à venir](#)
- [Evénements futurs](#)



### « Trente ans à la recherche de la démocratie par le droit » - volume jubilaire

Lors de sa 124e session plénière d'octobre 2020 et suite à l'adoption de son 1000e avis, la Commission de Venise a présenté son volume jubilaire « Trente ans à la recherche de la démocratie par le droit ». Une soixantaine d'auteurs - membres et anciens membres de la Commission, ainsi que des experts - présentent en profondeur divers aspects des travaux de la Commission, couvrant le vaste domaine de son expertise.

[Plus d'information sur la publication](#)



VENICE COMMISSION  
THIRTY-YEAR QUEST  
FOR DEMOCRACY THROUGH LAW  
1990 – 2020

## Avis urgents récents

- **République de Moldova** – le mémoire d'amicus curiae conjoint urgent sur [trois questions juridiques concernant le mandat des membres des organes constitutionnels](#) a été préparé à la demande de la Cour constitutionnelle de la République de Moldova du 9 octobre 2020 et publié le 16 novembre 2020.
- **Bulgarie** – l'avis intérimaire urgent sur [le projet de nouvelle Constitution de la Bulgarie](#) a été préparé à la demande de la Présidente de l'Assemblée nationale de Bulgarie du 18 septembre 2020 et publié le 23 novembre 2020. L'avis se concentre sur la réforme de la justice et du ministère public, pour lequel les modifications les plus importantes ont été proposées.
- **Kirghizistan** - mémoire d'amicus curiae urgent sur [le report des élections législatives motivé par une réforme constitutionnelle](#). Le mémoire urgent a été préparé à la demande de la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême du Kirghizistan du 4 novembre 2020, où la Chambre constitutionnelle a posé quatre questions à la Commission de Venise, et été publié le 18 novembre 2020.

[Contactez-nous](#) si vous avez des questions!